

Documents à fournir

Afin de permettre la prise en compte de votre dossier dans les meilleures conditions, nous vous invitons à transmettre l'ensemble des documents figurant dans la liste ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que tout dossier incomplet ou comportant des pièces manquantes ne pourra pas être accepté ni traité.

Par ailleurs, seuls les fichiers aux formats PDF et JPEG (.jpg ou .jpeg) sont pris en compte. Nous vous remercions de veiller à la lisibilité et à la qualité des documents transmis afin de faciliter leur prise en compte.

Vous remerciant.

Liste des documents à transmettre

- ☐ Livret de famille (pages parents et enfant-s concernés) ou extrait d'acte de naissance et photocopie de la carte d'identité des parents.
- ☐ En cas de séparation ou de divorce, acte de jugement.
- ☐ Attestation quotient familial CAF ou MSA (à réactualiser en janvier) le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, pour les familles ne bénéficiant pas de prestations familiales.
- ☐ Justificatif de domicile datant de moins de trois mois.
- ☐ Carnet de santé (pages relatives aux vaccinations - DTPolio p90-91- ou attestation d'un médecin).
- ☐ Attestation d'assurance scolaire concernant l'année en cours.
- ☐ Attestation d'employeur / Contrat de travail / Attestation de formation.
- ☐ Attestation d'assurance scolaire concernant l'année en cours.
- ☐ PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), joindre ce document.